



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI 23 JUIN 2022 À 9 H
AU 300, RUE PARENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel Gagnon, président
Marc Bourcier, maire
Jacques Bouchard, conseiller
Simon Vincent, greffier adjoint par intérim

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Danny W. Paterson, directeur général adjoint – Sécurité publique et services institutionnels
Daniel Lemieux, directeur général adjoint – Infrastructures et services de proximité

ITEM 1.1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Monsieur Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

NOTE AUX MINUTES

POINT 1.1.1

ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC BOURCIER

L'absence de monsieur le maire Marc Bourcier est constatée.

CE-13412/22-06-23

ITEM 1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE-13413/22-06-23

ITEM 1.3

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU 16 JUIN 2022

ATTENDU QUE les membres du comité exécutif ont reçu, le 17 juin 2022, une copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 16 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 16 juin 2022 soit approuvé.

CE-13414/22-06-23

ITEM 5.1

DEMANDE DE COMMANDITE – FONDATION DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME –
VÉLO/GOLF 2022

ATTENDU QUE la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme a fait parvenir une demande de commandite pour son événement annuel « Vélo-Golf »;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite participer à cet événement de levée de fonds qui se déroulera le 13 septembre 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

- 1.- La Ville verse à la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme la somme de 750 \$ à titre de commandite pour la journée de « Vélo-golf », qui se tiendra le 13 septembre 2022.**
- 2.- La trésorière soit autorisée à payer les frais total de 750 \$ à la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.**

CE-13415/22-06-23

ITEM 5.2

SUBVENTION DES PARTENAIRES– FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2022 – PLACE
DES FESTIVITÉS

ATTENDU QUE les activités thématiques qui se tiendront le 24 juin 2022 à la Place des Festivités, dans le cadre de la Fête nationale régionale à Saint-Jérôme;

ATTENDU le tableau ci-dessous qui décrit les activités thématiques des partenaires :

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Activité	Subvention accordée en 2019	Subvention demandée en 2022
Chœur de la Laurentie Spectacle d'une heure sur la musique québécoise d'une vingtaine de choristes et un chef de chœur.	1 200 \$	1 000 \$
Chorale du Cégep de Saint-Jérôme Spectacle d'une heure sur la musique québécoise d'une trentaine de choristes et un chef d'orchestre.	N/A	1 000 \$
Histoire et archives Laurentides Exposition de photographies et d'artéfacts en lien avec le thème national, deux animateurs costumés, jeux, devinettes et visites guidées.	1 630 \$	1 630 \$
Cercle de fermières Saint-Jérôme L'organisme souhaite faire des démonstrations des métiers ancestraux, offrir des ateliers aux familles, vendre ses créations et faire connaître ses activités.	1 000 \$	1 000 \$
Cercle de fermières Sainte-Paule Mêmes activités que Saint-Jérôme, mais avec moins de bénévoles sur place.	N/A	500 \$
Musée d'art contemporain des Laurentides Atelier familial de création avec des pochoirs mettant en vedette les expressions québécoises.	650 \$	650 \$
TOTAL	4 480 \$	5 780 \$

ATTENDU la recommandation de madame Julie Tourangeau, coordonnatrice à la culture, et monsieur Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 2 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

La Ville autorise le versement d'une aide financière aux organismes suivants, afin d'organiser des activités dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin 2022 à la Place des festivités :

- **Chœur de la Laurentie** **1 000 \$**
- **Chorale du Cégep de Saint-Jérôme** **1 000 \$**
- **Histoire et archives Laurentides** **1 630 \$**
- **Cercle de fermières Saint-Jérôme** **1 000 \$**
- **Cercle de fermières Sainte-Paule** **500 \$**
- **Musée d'art contemporain des Laurentides** **650 \$**

CE-13416/22-06-23
ITEM 5.3

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – JEUX MONDIAUX POLICIERS ET POMPIERS 2022

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'agent Dani L'Espérance et de l'agent Éric Richard, policiers à la Ville de Saint-Jérôme, pour la participation aux Jeux mondiaux policiers et pompiers 2022 du 22 au 31 juillet 2022 à Rotterdam;

ATTENDU QU'une partie des frais d'inscriptions déboursés doit leur être remboursée;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU la recommandation de messieurs Philippe Roques, coordonnateur à la gestion des biens et de la flotte automobile et Danny W. Paterson, directeur du Service de police, datée du 1^{er} juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l'unanimité que :

La Ville poursuivre sa contribution financière pour l'année 2022 pour un montant ne pouvant excéder la somme de 300 \$, soit 150 \$ pour l'agent L'Espérance et 150 \$ pour l'agent Richard.

CE-13417/22-06-23
ITEM 5.4

MODIFICATION À L'ENVERGURE D'UN CONTRAT N° 2 – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) » - 2020-DP-019

ATTENDU QUE la Ville a octroyé le contrat de services professionnels pour la mise à jour de la démarche « Municipalité amie des aînés (MADA) » à « Mélissa Vincent, consultante, pour un montant ne pouvant excéder la somme de 24 569,50 \$, non taxable, dans le cadre de la demande de prix 2020-DP-019;

ATTENDU QU'une modification à l'envergure d'un contrat no 1 au montant de 1 839,64 \$ a été approuvée lors de la séance du conseil exécutif du 5 juillet 2021 (CE-12907/21-07-05), portant ainsi le contrat à 26 409,14 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 a ralenti le processus normal de la démarche depuis mars 2020 et 2021;

ATTENDU QUE suite aux importants changements internes dans notre gouvernance, ces demandes de présentations supplémentaires ont engendré des coûts;

ATTENDU QU'une estimation de dépassement des coûts de l'ordre de 4 311,56 \$, incluant les taxes applicables, a été déposée par notre consultante en novembre 2021;

ATTENDU QUE nous devons payer de façon diligente la consultante pour les frais encourus par la démarche conformément avec la reddition de compte qui lie la Ville de Saint-Jérôme et le Secrétariat aux aînés Direction générale des aînés et des proches aidants ministère de la Santé et des Services sociaux;

ATTENDU la recommandation de messieurs Alain Trépanier, coordonnateur au communautaire, et Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 30 mai 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

La Ville approuve la demande de modification à l'envergure d'un contrat n° 2 relative aux services professionnels pour la mise à jour de la démarche « Municipalité amie des aînés (MADA) », à « Mélissa Vincent, consultante » pour un montant supplémentaire de 4 311,56 \$, taxes incluses, ce qui porte la valeur du contrat à 30 720,70 \$, taxes incluses.

CE-13418/22-06-23

ITEM 6.1

OPTION DE PROLONGATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS POUR UNE ANNÉE OPTIONNELLE DU 1^{ER} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023 (2021-020-HP)

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme, par sa résolution CE-12870/21-06-14, octroyait un contrat à la firme « Homewood Santé inc. » pour les services professionnels relatifs au Programme d'aide aux employés pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 pour un montant de 39 091,50 \$ incluant les taxes, avec la possibilité d'une (1) année optionnelle (2021-020-HP);

ATTENDU QUE la Ville désire se prévaloir de la deuxième (2e) et dernière année prévue au contrat, aux mêmes conditions prévues au contrat, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023;

ATTENDU la recommandation de mesdames Marie-Ève Isabelle, chef de la Division des talents et de l'expérience-employé, et Marie-Ève Bessette, directrice du Service du capital humain, datée du 8 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l'unanimité que :

- 1.- **La Ville se prévaut de l'année d'option pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, concernant les services professionnels d'un programme d'aide aux employés, auprès de « Homewood Santé inc. », pour un montant ne pouvant excéder 39 091,50 \$, incluant les taxes, tel que prévu aux documents de soumission, ce qui porte la valeur du contrat à 78 183 \$, taxes incluses.**
- 2.- **Le directeur du Service, ou le responsable du dossier, soit autorisé à signer les documents afférents audit contrat, le cas échéant.**

CE-13419/22-06-23

ITEM 7.1

ADHÉSION DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME À PROPULSION QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme souhaite devenir membre de Propulsion Québec;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme souhaite adhérer à l'organisme pour l'année 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

La trésorière soit autorisée à défrayer la somme de 1 676,71 \$, taxes incluses pour l'année 2022 représentant le coût d'adhésion.

CE-13420/22-06-23

ITEM 7.2

DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) – PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE DE CHAUMONT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT « BOISÉ LAURIER » (PR 2020-28)

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU le dépôt des plans numéros C-201 à C-212 inclusivement, du dossier 28-13301 de la firme « Équipe Laurence Ingénierie civile », représentant du promoteur « Gestion Boisé Laurier inc. », relativement aux travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts et la construction du prolongement de la rue Chaumont;

ATTENDU QUE le formulaire d'exonération de responsabilité a été dûment signé par le promoteur « Gestion Boisé Laurier inc. »;

ATTENDU la recommandation de monsieur Philippe Ryan, chef de Division – Planification et développement, et madame, Mélanie Théberge, directrice du Service de l'ingénierie;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

- 1.- **La firme « Équipe Laurence Ingénierie civile » pour le compte du promoteur « Gestion Boisé Laurier inc. » soit mandatée pour soumettre une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour les travaux de construction des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux pour le prolongement de la rue de Chaumont.**
- 2.- **La Ville de Saint-Jérôme ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation du MELCC et à la réalisation de ces travaux.**
- 3.- **La Ville s'engage à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.**
- 4.- **La Ville acceptera, selon les modalités prévues au règlement numéro 0609-000 tel qu'amendé sur les ententes avec les promoteurs, de prendre possession des emprises de rues et des infrastructures.**

DÉPÔT ITEM 7.3

DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DES TRANSACTIONS-QUITTANCES ET DES DEMANDES EN JUSTICE AUTORISÉES - SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES – 1^{er} DÉCEMBRE 2021 AU 31 MAI 2022

ATTENDU les articles 9.1.2 et 9.1.3 du *règlement 0883-000 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, ainsi que de la délégation de pouvoirs*;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pascal Marchi, chef de la Division des affaires juridiques, et madame Marie-Josée Larocque, directrice et greffière du Service du greffe et des affaires juridiques;

La directrice du Service du greffe et des affaires juridiques dépose la liste des transactions-quittances et des demandes en justice autorisées pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 31 mai 2022.

NOTE AUX MINUTES POINT 7.3.1

ARRIVÉE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC BOURCIER

Monsieur le maire Marc Bourcier arrive à la séance.

NOTE AUX MINUTES

POINT 7.3.2

DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BOUCHARD

Monsieur le Conseiller Jacques Bouchard déclare son intérêt concernant le point 7.4 à titre d'administrateur pour l'organisme du Développement durable Rivière-du-Nord et se retire de toutes discussions concernant ledit projet et quitte la salle des délibérations.

CE-13421/22-06-23

ITEM 7.4

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE RIVIÈRE-DU-NORD (DDRDN) POUR AMÉLIORER LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

ATTENDU QUE le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC prévoit comme objectif d'améliorer la récupération et la valorisation des CRD (résidus de construction, de rénovation et de démolition) par l'Écocentre et de recycler 70% des résidus non agrégats d'ici 2028;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme souhaite réduire la présence de matières non conformes en bordure de rue lors des collectes d'encombrants et réduire le nombre de dépôts sauvages de déchets sur le territoire;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme souhaite permettre à la population jérômiennaise d'avoir accès gratuitement à l'Écocentre de la Ville de Saint-Jérôme afin de disposer d'un volume annuel de 2 m³ de matériaux de CRD selon les conditions prévues;

ATTENDU QU'une somme maximale de 250 000 \$ est prévue pour l'application du présent protocole;

ATTENDU QUE la Ville remboursera mensuellement DDRDN selon les modalités prévues à l'entente;

ATTENDU QU'advenant, l'atteinte du budget alloué de 250 000 \$, il y aura la possibilité de continuer l'entente avec l'ajout de fonds supplémentaires ou d'arrêter celle-ci avant le 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE le budget nécessaire à ce protocole d'entente n'était pas prévu lors de l'adoption du budget 2022 en décembre dernier;

ATTENDU la recommandation de monsieur Patrick Boyer, chef de la Division des bâtiments et des matières résiduelles, et madame Chantal Julien, directrice du Service des travaux publics, datée du 17 juin 2022;

Il est proposé par : Marc Bourcier

Et unanimement résolu que :

- 1.- La Ville approuve le protocole d'entente à intervenir avec l'organisme Développement durable Rivière-du-Nord (DDRDN), relatif à l'amélioration de la récupération et la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition de ses citoyens, lequel est joint à la présente résolution.**
- 2.- Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière soient autorisés à signer ledit protocole d'entente et tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente.**

- 3.- La Ville approuve le transfert budgétaire ci-joint afin d'allouer un montant de 250 000 \$.

NOTE AUX MINUTES

POINT 7.4.1

RETOUR DE MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BOUCHARD

Monsieur le Conseiller Jacques Bouchard revient à la salle des délibérations et reprend son siège à la présente assemblée.

CE-13422/22-06-23

ITEM 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

Le président ,

Le greffier adjoint par intérim,

MARC BOURCIER

SIMON VINCENT, avocat

/sw



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

TENUE LE JEUDI 23 JUIN 2022 À 9 H

INDEX DES RÉOLUTIONS

NUMÉRO	ITEM	DESCRIPTION	PAGE
	1.1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	212
NOTE AUX MINUTES	1.1.1	ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC BOURCIER	212
CE-13412/22-06-23	1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	212
CE-13413/22-06-23	1.3	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 16 JUIN 2022	213
CE-13414/22-06-23	5.1	DEMANDE DE COMMANDITE – FONDATION DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME – VÉLO/GOLF 2022	213
CE-13415/22-06-23	5.2	SUBVENTION DES PARTENAIRES– FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2022 – PLACE DES FESTIVITÉS	213
CE-13416/22-06-23	5.3	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – JEUX MONDIAUX POLICIERS ET POMPIERS 2022	214
CE-13417/22-06-23	5.4	MODIFICATION À L'ENVERGURE D'UN CONTRAT N° 2 – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS (MADA) » - 2020-DP-019	215
CE-13418/22-06-23	6.1	OPTION DE PROLONGATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS POUR UNE ANNÉE OPTIONNELLE DU 1ER JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023 (2021-020-HP)	216
CE-13419/22-06-23	7.1	ADHÉSION DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME À PROPULSION QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2022	216
CE-13420/22-06-23	7.2	DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) – PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE DE CHAUMONT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT « BOISÉ LAURIER » (PR 2020-28)	216
DÉPÔT	7.3	DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DES TRANSACTIONS-QUITTANCES ET DES DEMANDES EN JUSTICE AUTORISÉES - SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES – 1er DÉCEMBRE 2021 AU 31 MAI 2022	217
NOTE AUX MINUTES	7.3.1	ARRIVÉE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC BOURCIER	217

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

NOTE AUX MINUTES	7.3.2	DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BOUCHARD	218
CE-13421/22-06-23	7.4	SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE RIVIÈRE-DU-NORD (DDRDN) POUR AMÉLIORER LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION	218
NOTE AUX MINUTES	7.4.1	RETOUR DE MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BOUCHARD	219
CE-13422/22-06-23	9.1	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	219